



16ème législature

Question N° : 17048	De M. Jean-François Lovisolo (Renaissance - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et souveraineté alimentaire		Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse > Augmentation alarmante de la présence d'agresseurs de la ruche	Analyse > Augmentation alarmante de la présence d'agresseurs de la ruche.
Question publiée au JO le : 16/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-François Lovisolo appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur l'augmentation alarmante de la présence d'agresseurs de la ruche. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'apiculture est une activité importante, avec plus de 750 apiculteurs professionnels et environ 160 000 colonies, elle représente 15 % du cheptel français. Cependant, la présence croissante d'agresseurs de la ruche, avec en tête le frelon asiatique, constitue une menace sérieuse pour les exploitations apicoles. Depuis qu'elle a été détecté en 2004, cette espèce invasive a réussi à s'étendre sur l'ensemble du territoire, en moins de 20 ans, bénéficiant de sa robustesse et des conditions climatiques favorables. Ce spécimen exotique invasif, qui cible particulièrement les insectes vivant en colonies, représente une menace redoutable pour les colonies d'abeilles domestiques. La prédation exercée par le frelon asiatique est particulièrement préoccupante, car elle entraîne des pertes significatives de cheptels, avec des taux de mortalité atteignant parfois jusqu'à 50 % dans certaines zones. Cette menace en hausse affecte non seulement les apiculteurs sur le plan économique, mais compromet également la biodiversité locale, car les abeilles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des cultures et la préservation des écosystèmes. Face à cette situation alarmante, les apiculteurs se retrouvent confrontés à de nombreux défis pour maintenir la viabilité de leurs exploitations. Outre les pertes économiques directes résultant de la destruction des colonies, ils doivent également faire face à des difficultés logistiques pour protéger leurs ruchers contre les attaques incessantes du frelon asiatique. Ce phénomène nécessite la mise en place de mesures efficaces pour lutter contre la prédation du frelon asiatique. Ainsi, M. le député souhaite savoir quelles dispositions le Gouvernement compte mettre en place pour soutenir l'activité des apiculteurs locaux et garantir la préservation des ruchers face à la préoccupante hausse des frelons asiatiques.